CS.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-055 DU 20 FEVRIER 2003

Chargeant Monsieur Joseph H. GNONLONFOUN, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim de Monsieur Kolawolé A. IDJI, Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, pour compter du 19 février 2003.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement et le décret n° 2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié ;

Vu le décret n° 2003-054 du 19 février 2003 chargeant Monsieur Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de la Prospective et du Développement de l'intérim du Président de la République pour compter du 28 janvier 2003.

D E C R E T E :

Article 1er : Pour compter du 19 février 2003, Monsieur Joseph H. GNONLONFOUN, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine pendant l'absence de Monsieur Kolawolé A. IDJI.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 février 2003
Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent, le Ministre d'Etat chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de la Prospective et du Développement chargé de l'intérim,

BrunoAMOUSSOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4 MAEIA-MJLDH 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.